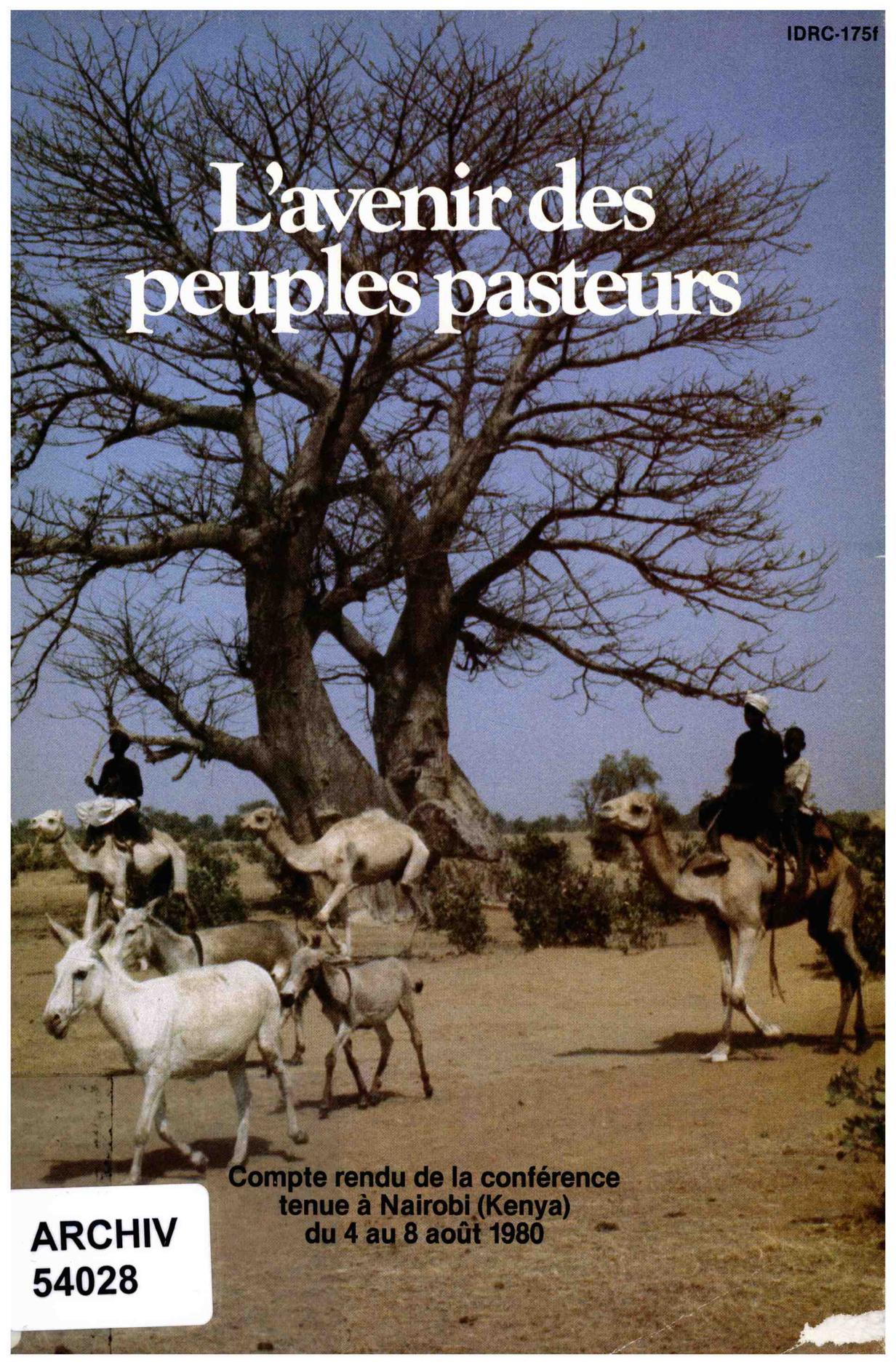


L'avenir des peuples pasteurs



Compte rendu de la conférence
tenue à Nairobi (Kenya)
du 4 au 8 août 1980

ARCHIV
54028

34028

l'avenir des peuples pasteurs



ARCHIV
397
= 2F

Le Centre de recherches pour le développement international, société publique créée en 1970 par une loi du Parlement canadien, a pour mission d'appuyer des recherches visant à adapter la science et la technologie aux besoins des pays en voie de développement; il concentre son activité dans cinq secteurs : agriculture, alimentation et nutrition; information; santé; sciences sociales; et communications. Le CRDI est financé entièrement par le Parlement canadien, mais c'est un Conseil des gouverneurs international qui en détermine l'orientation et les politiques. Établi à Ottawa (Canada), il a des bureaux régionaux en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Proche Orient.

© Centre de recherches pour le développement international, 1983
Adresse postale : B.P. 8500, Ottawa (Canada) K1G 3H9
Siège : 60, rue Queen, Ottawa

Galaty, J.G.
Aronson, D.
Salzman, P.C.
Chouinard, A.

Commission on Nomadic Peoples, Montreal, Que. CA
University of Nairobi, Institute for Development Studies, Nairobi KE

IDRC-175f

L'avenir des peuples pasteurs : compte rendu de la conférence tenue à Nairobi, Kenya, 4-8 août 1981. Ottawa, Ont., CRDI, 1983. 432 p. : ill.

/Nomades/, /nomadisme/, /population rurale/, /stratégie de développement/, /Afrique orientale/, /Afrique occidentale/, /Moyen Orient/ – /anthropologie/, /développement rural/, /planification du développement/, /cheptel/, /agroéconomie/, /femmes/, /équilibre écologique/, /production animale/, /établissements humains/, /rapport de conférence/, /liste des participants/.

CDU: 397.7

ISBN: 0-88936-383-8

Édition microfiche sur demande

This publication is also available in English.

l'avenir des peuples pasteurs

compte rendu de la conférence tenue à nairobi (kenya)
du 4 au 8 août 1980

**Rédacteurs : John G. Galaty, Dan Aronson,
Philip Carl Salzman,**

*Commission des peuples nomades, aux bons soins du
Département d'anthropologie, Université McGill,
855, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Canada)*

et Amy Chouinard

*Division des communications, Centre de recherches pour le
développement international, Ottawa (Canada)*

Sous l'égide de la Commission des peuples nomades de l'Union internationale des sciences anthropologiques et ethnologiques, en collaboration avec l'Institute for Development Studies de l'Université de Nairobi et l'aide du Centre de recherches pour le développement international (Ottawa), du Conseil international des sciences sociales (Paris), de la Wenner-Gren Foundation for Anthropological Research (New York) et de l'Université McGill (Montréal).

table des matières

<i>avant-propos</i>	7
<i>liste des participants</i>	11
<i>priorités de recherche et développement pastoral : que faire?</i>	15
<i>discours d'ouverture</i>	29
l'avenir des peuples pasteurs	R.S. Musangi 32
quelques observations au sujet du rôle des conseillers et des avocats	Philip Carl Salzman 34
<i>le rôle de l'anthropologie en matière de développement pastoral</i>	41
le développement des pasteurs nomades : qui en bénéficie?	Dan R. Aronson 44
l'approche anthropologique du développement économique	Walter Goldschmidt 55
priorités de recherche en matière d'études pastorales : plan des années 1980	Michael M. Horowitz 65
élevage et mode de vie : répertoire des années 1980	Daniel G. Bates et Francis Paine Conant 96
l'échec des programmes de développement économique pastoral en Afrique	Walter Goldschmidt 110
l'anthropologue en tant que médiateur	Emanuel Marx 129
<i>l'économie politique du pastoralisme</i>	139
les facteurs politiques déterminant l'avenir des peuples pasteurs	Philip Carl Salzman 142
les troupeaux, le commerce et les céréales : une vision régionale du pastoralisme	Anders Hjort 147
l'évolution des politiques de développement des régions pastorales du Kenya	S.E. Migot-Adholla et Peter D. Little 157
les retombées théoriques des stratégies de développement pastoral en Afrique orientale	Peter Rigby 172
l'espace pastoral du gourma malien : l'occupation humaine et animale	André Bourgeot 181
l'éducation des pasteurs nomades : la planification du développement par tâtonnement	John A. Nkinyangi 201
<i>l'économie du pastoralisme</i>	217
la production dans les sociétés pastorales	Gudrun Dahl 220
l'élevage en tant que source de nourriture et de revenus	H.K. Schneider 232
les institutions économiques et la gestion des ressources pastorales : considérations liées à la stratégie de développement	Peter N. Hopcraft 248

- consommation et commercialisation des produits pastoraux chez les kel
tamacheq de la boucle du niger (mali) **Ahmed Ismail Ag
Hama** 270
- les femmes et le développement pastoral : orientations prioritaires de la
recherche en sciences sociales **Vigdis Broch-Due, Elsie Garfield et
Patti Langton** 277
- changements récents des systèmes bédouins de production de bétail dans la
steppe syrienne **Faik A. Bahhady** 285
- le rôle du gouvernement dans le développement pastoral** 295
- organisation du rôle du gouvernement dans le secteur pastoral
Stephen Sandford 298
- organisations pour le développement pastoral : contextes de causalité,
changement et évaluation **John G. Galaty** 313
- sédentation des bédouins : structure organisationnelle, juridique et
administrative en jordanie **Kamel S. Abu Jaber et Fawzi A.
Gharaibeh** 324
- sédentation des nomades au soudan **Mustafa Mohamed
Khogali** 333
- sédentation des pasteurs nomades et pastoralisation des agriculteurs au
mali **Salmane Cissé** 351
- développement du bétail et exploitation des pâturages au nigéria
Moses O. Awogbade 358
- politique de planification et société bédouine dans l'émirat d'oman
Mohsin Jum'a Mohammed 368
- le processus de recherche : stratégies, buts et méthodes** 371
- méthode d'inventaire et de contrôle des processus de l'écosystème
pastoral **H.J. Croze et M.D. Gwynne** 374
- les modèles indigènes temporels et spatiaux comme clé des études
écologiques et anthropologiques **Rada Dyson-Hudson** 388
- recueil et interprétation des données quantitatives dans les sociétés
pastorales : réflexions sur certains cas étudiés en éthiopie
Ayele Gebre Mariam 395
- pertinence du passé dans les projections relatives aux peuples
pastoraux **Daniel Stiles** 407
- ouvrages de référence** 417

quelques observations au sujet du rôle des conseillers et des avocats

Philip Carl Salzman, *Département d'anthropologie, Université McGill,
Montréal (Canada)*

Je ne suis pas un pasteur. Je ne possède pas de bétail, je ne fais pas de l'élevage, je ne conduis pas de troupeau. Je n'ai pas besoin d'accéder aux pâturages, aux points d'eau ou aux dépôts de sel. Ma vie ne dépend pas du bien-être de mon bétail ou de la faveur des marchés et des autorités vis-à-vis du bétail. Il s'ensuit que je n'ai pas d'intérêt immédiat et matériel dans le pastoralisme et que je ne risque pas de souffrir des tribulations, récurrentes ou ponctuelles, cycliques ou accumulées, du pastoralisme. On ne peut pas dire non plus que je sois partie prenante puisque je suis en sécurité, protégé et abrité et l'on peut parler de mon détachement puisque je suis indépendant, autosuffisant et éloigné du problème.

Je ne produis pas de lait et de viande; je produis des arguments et des documents. Je n'élève pas des animaux et n'organise pas des troupeaux; j'élève des idées et j'organise des conférences. L'intérêt que je porte au pastoralisme est théorique. Je m'y intéresse à deux niveaux: je trouve que le pastoralisme est un sujet d'enquête stimulant du point de vue intellectuel et je gagne ma vie dans une certaine mesure en produisant des arguments et des documents sur le pastoralisme. Mon intérêt ne peut être le même que celui des pasteurs et ne peut être partagé avec eux. En conséquence, lorsque je parle de pastoralisme, j'en parle de l'extérieur, sans courir de grands risques, et ceci est présomptueux puisque c'est faire preuve de présomption que de parler des intérêts des autres. Il est utile de réfléchir sur la nature de cette présomption.

Je suis doublement étranger au problème puisque je ne suis pas un ressortissant d'un pays dont la population compte des pasteurs. Je n'ai pas à subir les impératifs imposés par la situation et par les ressources de ces pays et mon destin personnel n'est pas lié directement au développement, favorable ou défavorable, de ces pays. Là encore, n'étant pas un de leurs compatriotes, je n'en partage ni les risques ni les coûts.

Je suis étranger au problème pour une autre raison encore: je suis un universitaire dont les intérêts sont en grande partie théoriques et scolaires. Mes travaux n'ont pas grand-chose à voir avec la pratique et je ne fais pas beaucoup d'anthropologie appliquée. J'ai encore moins de responsabilités pratiques en tant que planificateur ou administrateur. Étant donné toutefois que les problèmes qui nous préoccupent, et dont dépend l'avenir des peuples pasteurs, sont avant tout de nature pratique, je me trouve quelque peu détaché et distant du problème en dépit de mes sentiments et de mes préoccupations.

Bien, j'ai maintenant suffisamment parlé de ma personne en soulignant la distance qui me sépare de l'objet de nos préoccupations et des tâches qui nous attendent. Je me suis posé en exemple, mais ce que j'ai déclaré s'applique plus ou

moins à tous les délégués qui sont réunis ici : peu de participants à cette conférence sur l'avenir des peuples pasteurs sont des pasteurs. Nombre d'entre nous sont des étrangers. La plupart n'ont pas de responsabilité pratique, qu'il s'agisse de la planification ou de l'administration des programmes ayant des répercussions directes sur les peuples pastoraux. Nombre d'entre nous ont été les conseillers ou les avocats de mesures qui, dans la pratique, ont eu des effets sur certains pasteurs, mais quelques-uns d'entre nous n'ont même jamais été impliqués à ce point. Donc, la distance et la sécurité dont je viens de parler sont partagées dans une certaine mesure par la plupart d'entre nous.

Compte tenu de cette sécurité et de cette distanciation, je me pose la question de savoir si nous avons le droit de conseiller et de jouer les avocats, si nous avons le droit d'intervenir d'une manière, qui va de l'analyse des problèmes actuels aux recommandations de politique, susceptible d'influencer en profondeur le mode de vie des pasteurs et de remettre en cause leurs intérêts tels qu'ils les comprennent. Comprenez-moi bien : je ne cherche pas à dénigrer ni à passer sous silence l'importance de notre compétence professionnelle et l'apport utile qu'elle est susceptible de fournir, ni le fait que nos préoccupations sont désintéressées et empreintes d'altruisme. Il n'en reste pas moins que je me trouve devant un certain dilemme sur le plan de l'éthique lorsqu'il s'agit d'intervenir de loin dans la vie des autres, en toute sécurité. Avons-nous le droit d'agir, même dans les meilleures intentions et avec toutes les connaissances du monde, lorsque nous ne sommes pas astreints à subir les conséquences de nos actes?

Il n'est pas difficile de prendre conscience de l'existence d'un dilemme sur le plan de l'éthique ; nous en rencontrons continuellement dans tous les domaines de la vie courante. Il est encore plus facile de se donner une multitude de bonnes raisons de ne rien faire. Il est plus difficile de chercher à résoudre ce dilemme de manière satisfaisante et de jeter les bases d'une action pouvant être considérée comme étant justifiée dans les circonstances.

Je voudrais commencer par étudier ce dilemme particulier, c'est-à-dire le droit pour une personne extérieure d'intervenir ou de ne pas intervenir en toute sécurité dans la vie des pasteurs, en me référant à la notion de liberté, et plus particulièrement à la distinction dont parle Isaiah Berlin (1969) entre les aspects négatifs et positifs de la liberté. Je ne voudrais pas entrer dans toutes les subtilités de l'argumentation brillante de Berlin et j'espère que vous me pardonnerez la simplicité de mon résumé. La conception négative de la liberté insiste sur la possibilité pour chacun d'agir sans avoir à subir les restrictions ou les interventions imposées par d'autres. Il s'agit là de la notion anglaise classique du XIX^e siècle que l'on associe à John Stuart Mill. La conception positive de la liberté met l'accent sur la possibilité pour chacun de se réaliser pleinement en suivant sa nature personnelle sans avoir à surmonter des obstacles artificiels. Il s'agit d'une perspective continentale tirée des théories d'Hegel.

Chacune de ces conceptions de la liberté peut être considérée comme une critique de l'autre. Dans l'optique positive, la conception négative laisse beaucoup à désirer : à quoi bon (dira-t-on) nous laisser agir de façon autonome si l'on ne dispose pas des ressources, spirituelles ou matérielles, pour agir efficacement? Peut-on parler de liberté pour la personne qui meurt de faim mais qui n'est pas forcée de vivre comme un animal? Par contre, dans l'optique négative de la liberté, la conception positive est interventionniste et donc intrinsèquement contradictoire : définir les conditions de la réalisation (dira-t-on) revient à empêcher les gens d'être eux-mêmes. Doit-on alors s'assurer que les gens se réalisent bien pleinement, mais si « dans leur ignorance », ils vont refuser d'agir dans ce sens? N'en vient-on pas alors à forcer les gens à être libres? Peut-on parler alors de liberté?

Donc, à mon avis, lorsque nous agissons à titre de conseiller ou d'avocat, nous adoptons la conception positive de la liberté. Nous analysons des « problèmes » ; nous traçons des objectifs et des moyens de les atteindre ; nous parlons des « besoins » et des « intérêts » de la « population cible » ; nous prévoyons une « amélioration » de la situation qui découlera de l'application de nos conseils ; nous cherchons, en fait, à créer une situation dans laquelle nos « clients » pourront « s'améliorer » ou développer leur potentiel, leur être « meilleur ». Nous pouvons alors nous retrouver dans une situation, et là je me fais l'avocat du diable, mais c'est un risque que nous courons compte tenu de la nature de nos tâches, même si nous sommes conscients du problème et si nous nous efforçons de l'éviter, où nous agissons dans « l'intérêt » des pasteurs mais en fait contre leur volonté, leur choix et la conception qu'ils ont de leur être. En adoptant, à dessin ou par inadvertance, la conception positive de la liberté, nous prenons des responsabilités même si nous ne sommes pas responsables, nous établissons des contraintes et des limitations même si nous n'y sommes pas soumis, nous donnons lieu à des conséquences même si nous n'en souffrons pas.

Et pourtant, comment adopter une conception négative de la liberté et jouer notre rôle de conseiller et d'avocat ; comment va-t-on concilier cette conception et la nécessité d'agir à bon escient lorsque c'est nécessaire ? Est-il souhaitable d'abandonner les pasteurs à leur sort ? N'ont-ils pas besoin de soutien, d'aide, de protection, d'encouragements et de guides face aux difficultés et à l'évolution du monde moderne ? Doit-on les laisser libres de mourir de faim, de végéter, de s'écrouler sous le fardeau des difficultés particulières de leur vie ?

Oserai-je proposer une réponse à ce dilemme ? La question, d'ailleurs est peut-être la suivante : oserai-je ne pas répondre à ce dilemme car, si je ne le fais pas, que va-t-il se passer ? La réponse que je propose, et je n'entends pas bien sûr être particulièrement original sur ce point, c'est que nous proposons et que les pasteurs disposent ; c'est-à-dire que nous soyons les conseillers et les avocats et que les pasteurs décident. De cette manière, nous pouvons avec une honnêteté toute désintéressée appliquer nos connaissances et notre compétence à la définition des différentes possibilités d'évolution et de développement, des différents types de projet et d'assistance et des conséquences précises — économiques, sociales et culturelles — du choix de l'une ou l'autre des solutions en présence. Les pasteurs auront donc à faire un choix, et il conviendra d'examiner séparément la façon dont ils pourront parvenir à de telles décisions, en se fiant à leur jugement. Ce sont donc les pasteurs qui détermineront dans la mesure du possible leur destin sans que celui-ci soit déterminé à leur place par des gens venus de l'extérieur. Et nous-mêmes, en qualité de conseiller et d'avocat, nous ne serons pas mis dans une situation de porte-à-faux qui nous amène à prendre des responsabilités alors que l'on ne peut être tenu pour responsable et à faire courir les risques aux autres alors que nous-mêmes nous ne prenons aucun risque.

Je me souviens de la répulsion que j'ai pu éprouver à l'occasion, face à des personnes se disant ennemies des pasteurs, des nomades, des populations tribales ; des ennemis d'origines et de situations diverses, depuis le Gouverneur régional nommé par le pouvoir central jusqu'au responsable de tribu rééduqué, refait et recultivé ; des ennemis qui, bien entendu, éprouvent la meilleure des intentions et aussi la plus grande des certitudes sur ce qui convient le mieux à ces pauvres et braves pasteurs. « Ils sont pauvres, ignorants, sales. Ils n'aiment pas travailler. Ils bougent pour un rien. Ils sont retardés et vivent pratiquement comme des animaux. Ils ont besoin du progrès, de la modernisation, de la civilisation ; il faut qu'ils s'installent dans des villages, qu'ils aient des salles de bain et des écoles et qu'ils apprennent à parler notre langue » c'est toujours la même chanson. Eh

bien, ce sont là des certitudes qui sont loin d'en être pour moi. Ce dont je suis certain, par contre, c'est que je ne vois vraiment pas pourquoi ces certitudes devraient être imposées aux pasteurs et encore moins pourquoi des personnes venues de l'extérieur y prendraient part.

Voilà pourquoi, à mon avis, il est impératif que les pasteurs soient des décisionnaires et non des populations cibles, des participants à la création des programmes et non de simples bénéficiaires de ces programmes, des consultants et non des élèves, des acteurs indépendants et non des personnes à charge. Il ne s'agit pas de leur imposer des choix mais de leur permettre de le faire et notre tâche n'est pas de leur dicter des solutions mais de faciliter les décisions qu'ils doivent prendre, face aux différentes solutions en présence.

Bien sûr, il est toujours noble de faire ce que l'on doit faire, de suivre la morale et l'éthique, de bien agir en quelque sorte. Mais le fait de permettre aux pasteurs de choisir ce qui leur convient le mieux n'est pas simplement une bonne action, c'est aussi la possibilité d'agir efficacement pour que les gens puissent prendre eux-mêmes leurs décisions. Et il semble bien que sur ce point nous n'ayons pas bien agi. Selon de nombreux auteurs qui font autorité en la matière, le meilleur exemple en étant Goldschmidt qui l'indique dans sa présentation, nous n'avons pas bien agi du tout puisque nos propositions et nos projets de modernisation et de développement s'adressant aux pasteurs n'ont pas réussi à atteindre leurs propres objectifs. Je pense que l'une des principales raisons de ce taux d'échec élevé est le manque de participation des pasteurs au niveau de la planification et des prises de décision. Les projets en sont remis en cause à des degrés divers et l'on ne sait pas exactement de quelle façon le manque de participation des pasteurs au niveau de la planification des prises de décision en gêne l'application, et il est possible que certains projets soient mal conçus parce que le système pastoral auquel ils s'appliquent est mal compris. Il est possible aussi que les conséquences multiples d'un projet, qu'il s'agisse du secteur directement visé par les objectifs ou des autres secteurs économiques, sociaux et culturels qui s'y rattachent, ne soient pas pris en compte. Il peut se faire aussi que le projet soit bien conçu mais que, étant donné qu'il a été imposé de l'extérieur et que les pasteurs n'ont pas pris part à son élaboration, ces derniers n'ont pas foi dans ce projet, ne veulent pas s'engager et donc ne lui laissent aucune chance de réussite. Quels que soient les facteurs ou la combinaison de facteurs qui viennent remettre en cause la réussite de nos projets, une participation active des pasteurs à tous les niveaux de la planification et des prises de décision en améliorera les chances de réussite. Avec un peu de chance, nous réussirons à bien faire en faisant le bien.

Pourtant, si la solution de nos problèmes, du moins un certain allègement de nos difficultés, paraissent si évidents, pour quelle raison n'avons-nous pas, dans la majeure partie des cas, fait participer les pasteurs à la planification de nos prises de décision? Il y a plusieurs raisons, certaines étant politiques et d'autres culturelles. L'une d'entre elles est notre vision stéréotypée des pasteurs. Sur ce point encore, je ferai appel à la perspicacité d'Isaiah Berlin. Citant le poète grec Archilochus qui affirme : « Le renard a beaucoup de tours dans son sac, le hérisson n'en a qu'un, mais un bon », Berlin (1978) nous déclare

« Au sens figuré, on peut considérer que cette expression peut s'appliquer à l'une des grandes différences qui séparent les écrivains et les penseurs et, éventuellement, les êtres humains en général. En effet, il existe une énorme différence entre ceux qui, d'une part, rapprochent toute chose d'une vision centrale unique, d'un système, plus ou moins cohérent et élaboré, en termes qu'ils comprennent, qu'ils peuvent penser et sentir — un principe unique, universel, structuré qui, à lui seul, donne un sens à tout ce qu'ils font et ce

qu'ils disent — et, d'autre part, ceux qui poursuivent plusieurs objectifs, souvent non liés et même contradictoires entre eux ou, s'ils sont liés, de façon purement matérielle. En agissant pour certaines causes psychologiques ou physiologiques (et j'ajouterai sociales) non liées entre elles par un principe moral ou esthétique; au moins, ces dernières vivent, agissent et émettent des idées centrifuges et non centripètes, leur pensée est éclatée ou diffuse, elle se transporte à différents niveaux, elle saisit l'essentiel d'une gamme variée d'expériences et d'objets qui sont considérés en eux-mêmes sans que l'on cherche, consciemment ou inconsciemment, à les faire cadrer ou les rendre incompatibles avec une vision intérieure unitaire, immuable, globale, parfois contradictoire et incomplète et quelquefois fanatique.

D'où notre hérisson braqué sur son idée et notre renard aux intérêts multiples. En quoi cela nous ramène-t-il au stéréotype du pasteur? Eh bien, je dirai que nous avons tendance à considérer les pasteurs comme des hérissons, qui ne connaissent bien qu'une seule chose, soit l'élevage du bétail, pour assurer leur subsistance, et qui s'efforcent assidûment et avec étroitesse d'esprit de constituer et de garder leur troupeau. C'est le fait de considérer les pasteurs comme des hérissons, à courte vue et étroits d'esprit, qui nous empêche, ou du moins empêche nombre d'entre nous, de nous apercevoir qu'ils sont en train de faire face à l'évolution rapide et aux complications extrêmes du monde moderne. Le pasteur, si l'on en croit le stéréotype du hérisson, peut-il tenir compte des influences régionales, nationales et internationales auxquelles il est soumis; peut-il comprendre les effets complexes d'un choix qui consiste à ne pas changer ses habitudes ou à évoluer sur tel ou tel point; peut-il choisir intelligemment entre différentes voies de recours? Le pasteur, toujours selon ce même stéréotype, ne connaît qu'une seule chose et, même s'il la connaît bien et même si elle est importante, cela n'est plus suffisant. On en conclut donc automatiquement que le pasteur n'est pas suffisamment compétent pour être un collaborateur, un consultant et un décisionnaire.

Ma vision du pasteur n'est pas conforme à ce stéréotype du hérisson; à mon avis, le pasteur ressemble davantage au renard qui poursuit différents objectifs et opère à différents niveaux. On a souvent observé, quelle que soit notre conception idéologique ou philosophique du pastoralisme, que lesdits pasteurs participent presque toujours à un certain nombre d'activités de production autres que l'élevage du bétail. J'ai affirmé moi-même que la plupart des gens que l'on qualifie de pasteurs opèrent en fait au sein d'économies mixtes fondées sur plusieurs ressources. Rada Dyson-Hudson (1972) a montré de son côté que les gens qui revendiquaient avant tout la qualité de pasteur pouvaient déformer grossièrement la réalité. Plus récemment, Harold Schneider (1982) nous a déclaré que nous nous trompions sur les véritables motifs des pasteurs lorsque nous estimions qu'ils produisaient les aliments pour les consommer; en fait, les pasteurs considèrent le bétail dans une optique plus souple, plus ouverte, plus opportuniste. « Ce bétail, affirme Schneider, est en quelque sorte . . . de l'argent, un moyen d'échange, un support emmagasinant une certaine valeur, un critère de valeur, une réserve liquide, une norme de paiement différée et un moyen de différer les paiements », et constitue donc, « . . . une richesse et un actif dont la gestion doit apporter le meilleur rendement possible. » Cela signifie, dans une économie caractérisée par plusieurs ressources plus ou moins courantes, que chaque propriétaire considère le coût d'option des ressources du secteur de l'élevage par rapport aux ressources des autres secteurs. Cette façon de voir n'est-elle pas conforme, dans la pratique, à notre image du chef de famille que l'on ne trouvera pas dans les pâturages derrière le bétail mais plutôt en train de coordonner les activités multiples des

différentes personnes à sa charge ou de rassembler des informations auprès de ses pairs sur la situation et les caractéristiques des différents secteurs dans lesquels il a des intérêts? Pourtant, le chef de famille qui réussit est généralement un fin renard puisqu'il est impliqué au sein de nombreuses activités différentes et qu'il sait prendre des décisions astucieuses portant sur de nombreuses transactions faisant appel à de multiples tactiques et stratégies. J'estime que ces pasteurs sont tout à fait aptes à prendre part aux opérations de planification et aux décisions déterminant leur avenir et celui de leurs enfants.

discussion

Sandford : On ne peut dissocier le principe selon lequel il faut que « les pasteurs décident eux-mêmes » de la structure sociale et de la décision de savoir comment les décisions vont être prises et qui va décider. Je veux dire par là qu'on ne peut séparer le principe des décisions prises par les pasteurs eux-mêmes de la façon dont cela va se réaliser dans la pratique. Si la structure politique et sociale existante de la société pastorale n'est pas équitable, les décisions prises ne le seront pas non plus.

Willby : Les observations qui sont faites dans le cadre de ce document s'appliquent aussi bien à toutes les formes d'aide et de développement extérieures et non seulement au développement des économies pastorales. On y assène toutefois des vérités qu'après coup. L'un des principaux handicaps (de la prise en compte de l'optique des pasteurs) est la faible participation des pasteurs au sein des gouvernements nationaux et des diverses institutions, due en général au manque d'éducation, etc.

Awogbade : Cette communication est axée sur les pasteurs (en tant que corps social) et non sur l'ensemble des peuples ruraux pauvres. En fait, il faudrait considérer les pasteurs comme faisant partie intégrante de l'ensemble de la population rurale négligée dont l'environnement a subi une évolution physique et socio-économique. De ce point de vue, il serait souhaitable de se demander quel rôle les gens doivent jouer en fonction de leur propre développement et la façon dont ils doivent y être préparés. Aucune société n'est statique et une théorie s'appuyant sur des stéréotypes nomadistes doit être envisagée avec réserve.

Ssenyonga : La première partie de ce document souligne les problèmes de morale et d'éthique auxquels doit faire face un chercheur universitaire. On y part du principe que tous les chercheurs sont en contact direct avec les pasteurs. La deuxième partie traduit un changement d'éclairage : le chercheur universitaire s'y identifie aux mesures de développement prises au sujet des pasteurs qui ont pu constituer des échecs. L'auteur ne nous dit pas de quelle façon il a participé. A-t-il été lui-même à l'origine du changement ou a-t-il conseillé le gouvernement ou d'autres organismes? Dans ce dernier cas, il y a donc désormais un intermédiaire entre l'anthropologue et le pasteur. J'aurais aimé que l'on nous parle davantage des relations entre les trois : chercheurs universitaires, gouvernements et pasteurs. C'est ainsi, par exemple que l'anthropologue s'aperçoit maintenant que ceux qui opèrent les changements ne font plus que le consulter. Dans les pays du Tiers-Monde, les crédits fournis aux chercheurs autochtones proviennent de leur propre gouvernement et l'on doit s'attendre à moins de détachement de leur part. L'avenir du pasteur, mais aussi celui de l'anthropologue, sont en jeu.

Salzman : Comme l'indique le titre de la communication : l'anthropologue, qui est un conseiller, soit des pasteurs, soit des agents extérieurs, se trouve aux prises avec un dilemme sur le plan de l'éthique. Ce problème est encore plus grave pour les chercheurs du Tiers-Monde, dont le financement dépend de leur gouvernement et dont les intérêts sont donc directement liés à ceux du gouvernement, qui a le pouvoir d'imposer des changements aux peuples pastoraux (ou autres). Donc, à mon avis, l'anthropologue doit insister pour que les décisions soient prises au plan local.

Horowitz : Salzman a parlé de l'éthique des prises de décision. Dans la pratique, la plupart des décisions de développement rural prises au cours des 30 dernières années ont été imposées, et nous sommes tous d'accord pour dire qu'elles n'ont pas donné satisfaction en ce qui concerne les peuples transhumants et migratoires. La réalité de ces peuples et la vision que nous en avons sont bien différentes. Il serait utile de pouvoir partager davantage d'informations et de théories s'appuyant sur les faits en ce qui a trait aux conséquences éventuelles de différents projets de développement.

Mpaanyi : Les communautés pastorales, les Masai par exemple, ne sont pas statiques. Elles s'adaptent au changement et changent elles-mêmes au niveau des individus et en tant que collectivité. Les gens ne sont plus les mêmes qu'avant ; en 1911, lorsque les Masai du Sud du Kenya ont été séparés de ceux du Sampur au Nord, les deux groupes s'habillaient exactement de la même manière. Soixante-dix ans seulement ont passé et ces deux groupes paraissent très différents aujourd'hui.

Carr : Il existe aussi d'autres mythes au sujet des pasteurs. C'est ainsi que les changements ne s'opèrent pas toujours en réaction à des pressions extérieures : ils peuvent être aussi imposés de l'intérieur.